

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2015

Le huit décembre deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme TROUILLET, Mr FEUGIER, Mme DABADIE,
Mme ALLARD, Mr LIROT, Mme BELLE, Mr MANOUVRIER, Mme ROLLAND, Mr METZLAFF, Mr LEDUC,
Mr RETUREAU, Mme GAILLIARD, Mr. FUSTIER, Mme FOMBARON

Etaient absents : Mr CAVAGNE, Mme BIT

Secrétaire de séance : Mme GAILLIARD

Pouvoir (1) :

Mr CAVAGNE à Mr GENTIT

Date de convocation : 2 Décembre 2015

I) Autorisation des dépenses d'investissement (commune et eau-assainissement) avant le vote du budget 2016

Le Maire rappelle la réglementation en vigueur et après en avoir exposé les raisons, propose au conseil municipal de l'autoriser à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2015 :

Budget commune : chapitre 20 : 8 250€ / chapitre 21 : 72 925€ / chapitre 23 : 127 080.85€

Budget eau –assainissement : chapitre 23 : 54 085.28€

Voté à l'unanimité.

II) Tarifs 2016 :

Après que le Maire ait présenté le comparatif des prix fixés en 2015 et la proposition des tarifs pour 2016, le conseil municipal, après avoir délibéré, fixe les tarifs suivants à compter du 1er Janvier 2016

- pour l'eau : 55 € pour les frais fixes ; 0.75€ le m3 d'eau consommé
- pour l'assainissement : 40 € pour les frais fixes ; 0,83€ le m3 d'eau consommé
- pour les autres tarifs (voir tableaux ci-joints)

Voté : à l'unanimité

III) Règlement des salles communales

Mme FREI explique à l'assemblée que la commission souhaite qu'à partir de la 3^{ème} manifestation à but lucratif organisée par les associations, une location pour l'utilisation de la salle des fêtes soit instaurée. Mme FOMBARON demande s'il était possible de connaître le nombre de manifestations organisées dans l'année par chaque association.

Le point exact ne pouvant être donné, le Maire demande de remettre ce sujet au prochain Conseil Municipal

Pour les autres tarifs de mise à disposition des salles (voir tableaux ci-joints).

IV) Convention entre la Commune de SAINT SAUVEUR et la Résidence d'Accueil et de Soins « Le Perron » relative à l'alimentation en eau potable de l'établissement en cas de secours :

Cette convention a pour but de préciser les dispositions techniques et de fixer les modalités financières.

Voté à l'unanimité.

V) Subventions allouées aux établissements scolaires

Mme FREI rappelle qu'une somme de 500 euros en divers avait été votée globalement.

Le percepteur ayant demandé que ce montant soit attribué distinctement à chaque établissement, il est proposé d'accorder aux deux établissements scolaires ci après qui ont sollicité une subvention (la MFR de St Laurent de Chamoussey et celle de St Barthélémy) , la somme de 32 euros chacune

Voté à l'unanimité.

VI) Acquisitions terrains par la Commune de ST SAUVEUR et Vente du chemin rural à Mme PICAT Marie-Thérèse.

Mr BELLE rappelle au Conseil Municipal que le chemin rural, situé entre la Rue des Maisons Neuves et l'Impasse des Daturas, passe dans la cour de la propriété de Mme PICAT (ex INARD Joseph). Celui-ci sera déplacé à l'arrière de la maison. Un échange de terrain n'étant pas possible, deux actes sont nécessaires : acquisition des terrains par la Commune pour 400 euros et vente du chemin rural à Mme PICAT pour 200 Euros.

Voté à l'unanimité.

VII) Convention entretien éclairage public avec la régie municipale d'énergies St Marcellin (ELISE)

La convention existante arrivant à expiration le 30 Juin 2016 et le nombre de points lumineux ayant évolué (379 points actuellement), Thierry FEUGIER propose de réactualiser cette convention.

Mr MANOUVRIER émet une remarque concernant les appareils et les luminaires de type LED exclus de cette convention.

Voté à l'unanimité

Divers :

Assurances :

Mme TROUILLET précise que le contrat d'assurances couvrant le personnel communal, la responsabilité civile, les véhicules, les bâtiments etc...) arrivant à échéance au 31 Décembre 2015, une consultation a été lancée. Trois assureurs ont été consultés (GROUPAMA, ALLIANZ et MMA), deux ont répondu. GROUPAMA ayant fait une offre inférieure d'environ 46%, a été retenue.

Internet :

Mme Frei rappelle qu'en raison des difficultés rencontrées par les usagers pour accéder à Internet, une réunion publique d'information a été organisée le 25 novembre dernier avec le représentant du Développement du réseau départemental Haut Débit radio . Deux sociétés OZONE et ALSATIS ont présenté une alternative pour obtenir le Haut Débit par onde radio.

Véloroute :

Suite à la rencontre avec Mr MOREAU du Conseil Départemental, le Maire informe que l'itinéraire utilisé sur notre commune longerait la Route Départementale depuis le pont d'Izeron, emprunterait la Route du Port de Beauvoir, la Route de l'Ancienne Eglise ainsi que la descente de Mayard. Un sens unique de la descente de Mayard serait peut-être envisagé.

Réunion PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)

Le Maire informe qu'une réunion de présentation du projet PADD aux personnes publiques associées a eu lieu lundi 7 décembre et n'a pas fait l'objet de remarque particulière à ce sujet. Ce projet sera présenté à la population le mercredi 16 Décembre 2015 puis sera inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal en janvier 2016.

PCS (Plan Communal de Sauvergarde)

Le Maire rappelle que le cabinet GERISK avait été retenu pour la révision du PCS. Une réactualisation des fiches est en cours. Une mise au point est prévue lundi 14 décembre en vue d'une présentation de ce dossier au Conseil Municipal courant janvier.

Informations diverses

Travaux divers :

- Concernant l'état d'avancement du dossier sur la limitation de vitesse, les panneaux d'agglomération situés route de Grenoble ou RD 1092 ont été déplacés après le rond point de Bonfils. Ceux situés à hauteur du passage à niveau sur la RD 32 et au carrefour de la rue des Lavandes seront quant à eux enlevés dès que plusieurs maisons bordant cette route seront construites. Un arrêté de circulation de limitation de vitesse à 50km/h sur l'ensemble du territoire sera alors pris.
- Concernant le dossier « Salle des Fêtes », la Commission a visité plusieurs salles des fêtes notamment celles de Murinais, Cognin les Gorges, Chevières, Rovon et St Quentin sur Isère. Une réunion de la commission est programmée le 17 Décembre 2015.
- Concernant la diminution de l'éclairage public, des horloges seront installées, les heures seront définies par délibération du Conseil Municipal. Dès que les modifications apportées sur le réseau permettront une extinction sur l'ensemble de la commune, une information sera alors diffusée auprès de chaque foyer et par voie de presse.
- Concernant le projet du City Stade, un appel d'offres sera lancé dès que les sondages du terrain auront pu être réalisés par le Cabinet Alp'Etudes. Un chemin d'accès PMR sera mis en place. Ce dossier prend en compte l'étude menée par les commissions Jeunesse et Travaux.
- Urbanisme :
9 permis de construire au Domaine du Murier dont 4 accordés ; 1 permis déposé au Clos d'Hélène et 1 permis pour un élevage de cailles.
Une demande d'alignement vient d'être effectuée sur le Chemin de Bel Air pour la réalisation de 4 futures constructions.
- Concernant l'aménagement mode doux le long de la Route Départementale n°32 entre la Rue des Pivoines et la voie ferrée, des discussions sont toujours en cours avec les propriétaires.
- Marie-Jeanne DABADIE rappelle que suite aux évènements du 19 novembre, des mesures concernant le plan vigipirate ont été mises en place dans les écoles. Celles-ci ont été étendues aux TAP (temps d'activités périscolaires).
- Concernant nos Aînés, 103 personnes étaient présentes au repas qui s'est déroulé dans une bonne ambiance. Par ailleurs, la commission CCAS se réunit jeudi pour l'organisation de la distribution des colis de Noël
- Concernant le poste de relevage des maisons neuves desservant trois communes ST SAUVEUR, ST VERAND et TECHE, le Maire informe qu'une démarche a été engagée pour la prise en compte de ce poste par le SIVOM de l'Agglomération. Ce dossier sera présenté au conseil syndical du SIVOM le 15 décembre prochain.
- Echéancier :
Voir pièce ci jointe

Prochain conseil municipal :

Mardi 26 janvier 2016 à 20h00

La séance est levée à 21h50.

Le secrétaire de séance
Martine GAILLIARD



Le Maire,
Michel GENTIT,



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is too light to transcribe accurately.

Faint, illegible text at the bottom right of the page, possibly a signature or date.



Planning Décembre à Janvier

10 décembre à 18h30 : AG EPFL

à 19h00 : Commission CCAS (préparatifs distribution cadeaux)

13 décembre / : 2^{ème} tour des élections régionales

14 décembre à 20h00 : Commission Urbanisme

15 décembre à 18h30 : SIVOM

16 décembre à 20h00 : 2^{ème} réunion publique sur le PLU (PADD)

17 décembre à 18h30 : Commission salle des fêtes

10 janvier à 10h00 : Vœux à la population

11 janvier à 20h00 : Commission Urbanisme

26 janvier à 20h00 : Conseil Municipal

01 février à 20h00 : Commission des Finances

29 mars à 20h00 : CM (vote du BP)

Table 1

Year	Value	Year	Value
1980	100	1985	110
1981	105	1986	115
1982	110	1987	120
1983	115	1988	125
1984	120	1989	130
1990	125	1994	140
1991	130	1995	145
1992	135	1996	150
1993	140	1997	155
1998	160	1998	160